L'ancien directeur d'un centre d'accueil pour handicapés au Rwanda, soupçonné d'avoir participé au génocide

Jean-Jacques Héry

RFI, 15 novembre 2026

Plus de trente ans après les faits, un ancien religieux rwandais, a été arrêté en Belgique, soupçonné d'avoir participé au génocide contre les Tutsis de 1994, « *d'avoir commis des violations graves du droit international humanitaire, en particulier un crime de génocide et des crimes contre l'humanité, au Rwanda* », selon les mots du parquet fédéral belge.



Les portraits de nombreuses victimes du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, exposés au Centre commémoratif de Kigali, le 5 avril 2019 (illustration). AP - Ben Curtis

L'homme, aujourd'hui âgé de presque 80 ans a été arrêté à la fin du mois de septembre dans le Brabant flamand. Sa mise en détention a été récemment confirmée par le tribunal de Louvain. Surnommé le « bourreau de Gatagara », c'est dans cette localité du sud du Rwanda que le religieux dirigeait pendant le génocide un centre d'accueil et un foyer pour handicapés.

Recherché depuis trente ans

L'homme - dont l'identité n'a pas été dévoilée - aurait consulté les dossiers des pensionnaires afin de vérifier leur origine tutsie. Avant, ensuite, de les livrer – hommes, femmes et enfants - aux milices armées hutues. Toutes et tous auraient été assassinés.

Toujours selon l'accusation, il aurait également participé à des réunions préparatoires au génocide. L'accusé, qui s'est régulièrement réfugié dans des congrégations religieuses, en République démocratique du Congo (RDC), puis en Europe au Vatican ou encore en Belgique était recherché depuis trente ans par le

Rwanda et il faisait l'objet d'une notice rouge d'Interpol.

Informée par Kigali, la Belgique a ouvert une enquête et une commission rogatoire a été organisée au Rwanda, pour notamment recueillir des preuves et entendre des témoins. C'est à l'issue de celle-ci que l'ancien religieux a été arrêté. On ne connaît évidemment pas la date de son procès à venir, mais il devrait avoir lieu devant la cour d'assises du Brabant flamand, à Louvain.

Trente-sept dossiers en cours

À ce jour, sept procès en lien avec ce génocide ont eu lieu en Belgique, donnant lieu au total à douze condamnations, à des peines allant de dix ans de prison à la perpétuité, rappelle le parquet. Actuellement, le parquet fédéral compte 37 dossiers en cours en lien avec le génocide au Rwanda, à des étapes différentes de procédure. Dans les dossiers encore à l'instruction, quatre personnes ont été placées en détention préventive, dont cette dernière arrestation.